

Et moi, que puis-je faire ?

Une séquence du projet *À l'école de la biodiversité*

Résumé

Une enquête menée par les élèves auprès de leur famille permet à la classe de réfléchir sur le rapport des gens à la biodiversité et sur l'impact de leurs pratiques quotidiennes. À partir de ce constat, la classe réalise et diffuse une charte pour la biodiversité.



Séance 14

Et moi, que puis-je faire ?

DURÉE

→ 1 h (10 min + 50 min).

MATÉRIEL

→ Le matériel utile pour la réalisation de la charte sur le support choisi. Ce peut être une affiche, un texte, un album, un site Internet...

OBJECTIFS

- Réaliser que l'Homme est, par nature, « dans la biodiversité », mais se sent encore trop « en dehors ».
- Réfléchir aux représentations mentales de sa famille et à ses pratiques quotidiennes.
- Élaborer des stratégies pour limiter l'impact sur la biodiversité des activités, les diffuser.

COMPÉTENCES

- Mener une enquête.
- Travailler en commun (rédaction d'une charte de la classe pour la biodiversité).

LEXIQUE

→ Agriculture biologique, engrais, pesticides.

« Nous avons vu dans les séances précédentes que la biodiversité est très étendue, qu'elle est nécessaire au bon fonctionnement de la planète et au bien-être de l'espèce humaine, qui fait partie des écosystèmes. Sous l'action de ses activités, la biodiversité dont fait partie l'espèce humaine est terriblement menacée. »

« Si, en tant qu'individus, nous ne pouvons pas grand-chose contre les catastrophes écologiques, nous pouvons en revanche agir pour réduire l'impact quotidien de l'Homme sur la biodiversité, chacun à notre niveau. Alors, comment ? ».

L'enseignant invite alors les élèves à mener une nouvelle enquête à la maison, auprès de la famille et de l'entourage, en s'interrogeant sur les questions suivantes : « En quoi mes gestes quotidiens et ceux de ma famille ont-ils des conséquences sur la biodiversité ? Quels sont ceux qui ont une action bénéfique sur la biodiversité ? Quels sont ceux que l'on peut améliorer pour participer à sa préservation ? Comment ? ».

Le cas échéant, un débat préliminaire peut aider la classe à mettre en place des pistes d'enquête. Pour faciliter le travail d'enquête, l'enseignant peut proposer aux élèves de tracer un tableau dans leur cahier d'investigation, par exemple sous cette forme :

Question initiale : agir, oui, mais comment ?

L'enseignant replace la séance dans le contexte de tout le travail effectué autour de la thématique de la biodiversité :

Ce que nous faisons, à la maison	Quel impact sur la biodiversité (bénéfique ou négatif) ?	Que pourrait-on faire pour limiter notre impact sur la biodiversité ?
Mes parents cultivent un jardin autour de ma maison.	La biodiversité de mon quartier augmente, mais j'ai remarqué que certaines espèces viennent de loin ou sont invasives, comme les « arbres à papillon ».	Je recommanderais à mes parents de favoriser des espèces de la région et de ne pas planter d'espèces tropicales ou réputées invasives.
Nous mangeons des pommes traitées portant une étiquette « origine Chine ».	Le transport de ces pommes depuis la Chine est coûteux en énergie et polluant. La culture de ces pommes utilise des engrais et des pesticides nocifs pour la biodiversité.	Il serait préférable de consommer des pommes produites dans la région. Nous pourrions également manger des pommes issues de l'agriculture biologique.



Mise en commun et élaboration d'une charte de la classe pour la biodiversité

Chacun fait part des résultats de son enquête et propose des pistes d'action, sous la forme de propositions de « gestes » contribuant à préserver la biodiversité, qui sont compilées au tableau ou sur une affiche. Toutes les propositions sont bonnes et peuvent être discutées.

Exemples :

- consommer des fruits et des légumes de production locale,
- limiter l'emploi de pesticides dans son jardin,
- choisir des aliments issus de l'agriculture biologique,
- ne pas tuer systématiquement les êtres vivants dits « nuisibles » (taupes, « mauvaises herbes »...),
- Etc.

Ces « gestes » peuvent pourquoi pas être organisés par thèmes : « à la maison », « au jardin », « au marché », « en promenade »...

QUELQUES PISTES

- On a vu que notre nourriture provient essentiellement de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Privilégier les produits locaux et de saison plutôt que les produits importés : ils nécessitent moins de transports générateurs de gaz à effet de serre et sont moins coûteux. Cela concerne les fruits, les légumes, le poisson et la viande. En outre, cela contribue à préserver les producteurs locaux, leurs méthodes de culture et les variétés locales qui font partie intégrante de la biodiversité.
- Les produits issus de l'agriculture biologique permettent d'éviter le recours aux engrais chimiques et aux pesticides, sources de pollutions nuisibles pour la biodiversité. En revanche, ils sont plus coûteux que les produits « ordinaires ».
- Repérer lors des achats les produits qui bénéficient d'un écolabel attestant que leur production respecte l'environnement. Non seulement pour l'alimentation, mais aussi pour les vêtements, les meubles, les produits manufacturés...
- Recycler les déchets est aussi un moyen de contribuer à la préservation de l'environnement.
- Respecter l'environnement lors des sorties dans la nature (ne pas prélever d'ani-

maux ni de végétaux, utiliser les sentiers appropriés, ne pas jeter de déchets...). Respecter les sols et les eaux (rivières, mares, lacs, etc.), c'est aussi respecter la biodiversité qui en dépend.

- Si on possède un jardin, comment est-il entretenu ? Utilise-t-on des engrais, des pesticides, du compost ? Privilégie-t-on les espèces et variétés locales ? Récupère-t-on l'eau de pluie pour l'arrosage éventuel ?

L'enseignant demande alors : « Comment procéder pour que le travail que nous venons de faire serve aux autres classes, à nos familles, à notre entourage ? ». En effet, l'engagement personnel est d'autant plus efficace s'il est expliqué, partagé et transmis. La nécessité d'une communication de l'information émerge du débat. Si l'idée d'une « charte » n'est pas proposée, l'enseignant la suggère, en explicitant ce mot.

Dans un premier temps, la classe réfléchit à la forme et aux matériaux envisageables pour la rédaction de la charte. Il est utile de bien cibler à qui l'on s'adresse pour adapter le message. Différents moyens peuvent être envisagés : une affiche, un prospectus, un film ou une page Internet. Une fois le média décidé, la charte est rédigée collectivement et, pourquoi pas, illustrée.

Une fois la charte produite, la classe met en place son « plan de communication », avec pour mission de faire connaître le document : dans l'école, dans la famille, au marché...

Prolongements

À titre d'ouverture, l'enseignant peut proposer l'exploration des sites « éco-citoyens » pour la jeunesse :

- « Bio Diversités, nos vies sont liées » : www.agisavecnoe.org/
- « La biodiversité », une série d'affiches par Yann Arthus-Bertrand : www.ledeveloppementdurable.fr/biodiversite/
- Différents sites participatifs consacrés à la biodiversité (observatoires des oiseaux, des papillons, des chauves-souris...).

De même, il peut engager la classe dans un projet de participation à des programmes d'observation des changements climatiques :

- Observatoire des saisons : <http://junior.obs-saisons.fr/>
- CREA : www.crea.hautsavoie.net/pheno-clim/ ■

Cette ressource est issue du projet thématique *À l'école de la biodiversité*, paru aux Éditions La Classe.



Retrouvez l'intégralité de ce projet sur : <https://www.fondation-lamap.org/projets-thematiques>.

Fondation *La main à la pâte*

43 rue de Rennes
75006 Paris
01 85 08 71 79
contact@fondation-lamap.org

Site : www.fondation-lamap.org

 FONDATION
La main à la pâte
POUR L'ÉDUCATION À LA SCIENCE